

MAIRIE DE FLEY

Procès verbal de la séance du conseil municipal du 06 mars 2014

Réuni sous la présidence du Maire, Monsieur François GARY.

Etaient présents : M. François GARY, M. Jean-Noël GORGE, M. Christian GERMAIN, M. Philippe DE LA BUSSIÈRE, Mme Valérie ROSSIGNOL, M. Jean-Pierre GILBERT, Mme Anne-Lise MOULIN, M. André DAVID et M. Patrick LONJARET

Était absent : M. Laurent PIERRE.

Étaient excusés et a donné pouvoir : Mme Michèle LUQUET à M. Philippe DE LA BUSSIÈRE

Secrétaire de séance : M. Philippe de la BUSSIÈRE

Lecture et approbation du P.V. de la séance du 03 décembre 2013



1°) PRESENTATION ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET AFFECTATIONS DE RESULTATS

A- COMMUNE

a- Compte administratif :

- Fonctionnement :	
o Recettes	142 342.49 € (126 946 € prévus)
o Dépenses	112 882.73 € (dont 15 000 € versé au budget assainissement)
Soit excédent 2013 :	29 459.76 €
+ Excédent reporté 2012	102 803.95 €
Total général	132 263.71 €
- Investissement :	
o Recettes	12 537.16 €
o Dépenses	74 320.26 €
Soit déficit 2013 :	- 61 783.10 €
+ Excédent reporté 2012	50 730.17 €
Total général	- 11 052.93 €

b- Affectation de résultats :

Résultat d'exploitation au 31.12.2013 excédent :	132 263.71 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	28 772.68 €
Résultat reporté en fonctionnement (001) déficit :	-11 052.93 €

B- ASSAINISSEMENT

a- Compte administratif :

- Fonctionnement :	
o Recettes	+40 112.20 € (dont 15 000 € versé du budget fonctionnement)
	+11 206.90 € (écritures d'ordre budgétaire)
o Dépenses	-32 300.35 € (dont 19 105 € d'intérêts d'emprunts)
	-24 295.62 € (écritures d'ordre budgétaire)
Total 2013 :	-5 276.87 €
- Investissement :	
o Recettes	37 261.42 € Excédent reporté 2012
	+24295.62 € (écritures d'ordre budgétaire)
o Dépenses	-26 075.95 € dont 11 257 € capital d'emprunt)
	-11 206.90 € (écritures d'ordre budgétaire)
Total 2013 excédent :	24 274.19 €

b- Affectation de résultats :

Résultat d'exploitation au 31.12.2013 déficit :	-5 276.87 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	0.00 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	-5 276.87 €
Résultat d'investissement reporté (001) excédent :	24 274.19 €

C- CCAS

a- Compte administratif :

	Réel
- Dépenses de fonctionnement :	1 644.46 €
- Recettes de fonctionnement :	2 532.67 €
Résultat global de clôture de l'exercice :	888.21 €

b- Affectation de résultats :

Résultat d'exploitation au 31.12.2013 excédent :	888.21 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	888.21 €

Le conseil vote et approuve à l'unanimité les comptes administratifs et affectations de résultats présentés.

2°) RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS DE L'ANNEE 2012

Un nouveau contrat signé avec Véolia Propreté en mai 2010 permet :

- l'optimisation des tournées de collectes des ordures ménagères résiduelles,
- la suppression des points d'apport volontaire, des **Emballages Ménagers Résiduels** et des **Journaux Revues Magazines**,
- la mise en place d'une collecte sélective en porte à porte pour EMR et JRM une semaine sur 2,
- le maintien du **Point d'Apport Volontaire** pour le verre,
- La suppression de la collecte en porte à porte des fermentescibles sur la commune de Buxy,
- La suppression de la déchetterie mobile dans chaque commune, à fréquence variable, en fonction du nombre d'habitants,
- La mise en place d'une déchetterie mobile en 3 points de la ccScc entre Moroges et Ste Hélène, entre Cersot et Marcilly lès Buxy et au sud de buxy,
- La mise place d'un accès à une mini déchetterie sur le site de Véolia à Granges.
- le maintien de la convention avec la Communauté de Communes « autour du Mont St Vincent » pour un accès à la déchetterie de Genouilly pour les habitants de Fley entre autres communes.

La collecte sélective des emballages ménagers représente 926.24 tonnes collectées, (emballages et journaux 491.94 tonnes et verres 434.30 tonnes).

La collecte des ordures ménagères résiduelles donne 1916 tonnes pour 9 784 habitants desservis, soit 196 kg/an /habitant.

Le coût total du service est de 820 798 euros annuels.

3°) DEMANDES DE SUBVENTION 2014,

Des demandes de subventions sont présentées pour l'ADIL, le CFA de la Noue, et la mission locale. Elles seront considérées lors de la réunion du prochain conseil municipal.

4°) REPARATION DU MECANISME DE L'HORLOGE DU CLOCHER DE L'EGLISE DE FLEY

Le devis de la société HORLOGES PLAIRE est présenté pour la réparation du mécanisme de l'horloge du clocher de l'église de Fley. Depuis quelques années les pannes se succèdent. Le devis se monte à 358,68 euros HT.

Le conseil approuve à l'unanimité et donne son accord pour le devis.

5°) PROJET DU BUDGET 2014

M. GORGE 1^{er} adjoint, présente le pré projet du budget primitif 2014 relatif aux dépenses et recettes de la commune et du budget annexe de l'assainissement. Le Budget sera élaboré et voté par la prochaine équipe municipale.

6°) QUESTION DIVERSES :

- Adhésion de la commune de St Ambreuil au Syndicat intercommunal des eaux du Sud Ouest de Chalon Sur Saône a été enregistrée au 1^{er} janvier 2014 ;

- Rapport de visites des ouvrages d'assainissement collectif, concernant le bourg de Fley les ouvrages n'indiquent aucun disfonctionnement, en revanche pour Rimont, des difficultés apparaissent au niveau des deux bassins. Un aménagement d'une filière lits plantés de roseaux est évoqué ;

- L'ATESAT n'existe plus depuis le 01/01/2014 ;

- Le département relance un appel à projets pour l'amélioration des systèmes d'assainissement collectifs existants avec possibilité de subvention pour les dossiers présentés avant le 30 septembre 2014.

- Le recensement de la population INSEE pour Fley conduit à une population "administrative" de 243 pour l'année en cours ;

- Une commission de la ccScc a mis au point un document descriptif des églises romanes de notre territoire, l'église de Fley y figure. Ce livret sera distribué prochainement par l'Office du Tourisme de Buxy.

Le préfet de Saône et Loire, M. Fabien SUDRY, a annoncé la publication d'un décret relatif à la refonte de la carte cantonale en Saône et Loire au journal officiel du 22 février 2014. Une nouvelle carte des cantons a été établie.

Le Maire,
François Gary